

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

CAPL n°2 du 06 novembre 2018

liste d'aptitude de C en B

Votre représentant **F.O.-DGFIP** a tout d'abord lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Vous avez réuni cette CAP locale aujourd'hui pour émettre un avis sur les propositions d'inscription sur la liste d'aptitude. La promotion interne par cette voie devrait être fortement encouragée par notre Direction Générale, dans son intérêt et dans celui de son personnel. Elle montre ainsi sa reconnaissance des services rendus par les promus et elle s'appuie sur leur compétence professionnelle déjà acquise. Cela devrait être du gagnant / gagnant mais la réalité est toute autre.

F.O.-DGFIP tient à vous préciser que cette sélection entraîne beaucoup de déception et de désillusion, situation amplifiée ces dernières années du fait de la réduction des plans de qualification. Les collègues de tout grade ne sont pas suffisamment récompensés malgré leurs efforts quotidiens pour que leurs missions de service public continuent d'être effectuées tant bien que mal.

La sélection déjà sévère entraîne déception et désillusion chez les recalés qui n'ont pas, pour la quasi-totalité, le sentiment d'avoir démerité. La lecture des dossiers montre d'ailleurs l'infime séparation qui peut exister entre les heureux élus et les autres.

Face à cette sélectivité, nous faisons la démonstration de la nécessité de prévoir de véritables plans de qualification pour permettre à chacun une évolution de carrière digne de ce nom ! Ce n'est plus seulement une revendication, mais c'est devenu une question d'égalité et de justice sociale. Cette demande est formulée avec insistance depuis plusieurs années par notre syndicat pour tous les grades.

Le flou entretenu soit par la Direction soit par le chef de service sur le succès de la sélection permet ainsi de maintenir le candidat dans un état illusoire comportant exigences professionnelles et disponibilité accrues...jusqu'à ce qu'au bout d'un certain temps, ce dernier comprenne enfin qu'il ne sera jamais sélectionné.

L'extrême sélectivité, renforcée dernièrement par des plans de qualification drastiquement réduits pour

des raisons budgétaires, entretient de l'amertume et de la démotivation. **F.O.-DGFIP** demande le retour à des modalités de sélection s'appuyant sur un barème de cotation clair intégrant un maximum de critères objectifs à définir sur un plan national.

F.O.-DGFIP dénonce les modalités d'affectation des promus qui ne sont pas un progrès social, bien au contraire. Nous rappelons dans cette enceinte que **F.O.-DGFIP**, seul, avait revendiqué lors des discussions avec la Direction Générale le maintien de ce que l'administration appelait «droit au retour», notamment pour les C en B. S'agissant des candidats promus après consultation de la CAP nationale, **F.O.-DGFIP** demande que l'affectation se fasse, si le candidat le souhaite, dans son département d'origine, compte tenu de l'impact que peut avoir un déplacement sur sa vie personnelle et familiale sans parler du coût financier. Le promu sait qu'il s'est engagé à être mobile professionnellement et géographiquement, mais l'administration, si elle veut véritablement encourager la promotion interne, doit aussi offrir les meilleures chances de réussite aux promus. Une installation au plus près des intérêts de l'agent la sert aussi. Ce dispositif permettrait une promotion sociale à de nombreux collègues et notamment les mères de famille pour qui la mobilité forcée constitue un frein.

F.O.-DGFIP revendique toujours cette possibilité et son extension à l'ensemble des agents des Finances Publiques.

F.O.-DGFIP rappelle son attachement à la liste d'aptitude et dénonce cette baisse qui illustre le mépris de l'administration à l'égard de ses agents !!!

Les suppressions d'emplois, les fermetures de trésoreries, les fusions de services et les réformes de structures rendent difficiles l'accès à certains départements. Les affectations prononcées par la Direction Générale « ALD sans résidence » sont anxiogènes. De ce fait, en raison de l'incertitude de retour dans le département d'origine et du peu de gain indiciaire, bon nombre d'agents s'autocensurent et ne postulent pas ou plus à la liste d'aptitude.

Pourtant la liste d'aptitude est pour les agents un véritable moyen d'accès à la catégorie supérieure, reconnaissance de leur valeur professionnelle. **F.O.-DGFIP** réaffirme donc son attachement aux promotions internes.

Les agents ont besoin d'un signe fort de la part de leur administration. Or il n'en est rien ! Nombreux sont les agents qui non seulement ne sont pas reconnus, mais qui plus est, se sentent dévalorisés dans leur mission et leur investissement professionnel et personnel.

C'est démotivant pour ces agents à qui on demande toujours plus, sans possibilité de promotion et d'augmentation de rémunération.

F.O.-DGFIP réaffirme sa revendication du « droit au retour » c'est-à-dire la possibilité d'être maintenu, pour celui qui

le souhaite, dans son département d'origine, y compris en surnombre.

Enfin **F.O.-DGFIP** réclame la création des postes budgétaires nécessaires pour permettre la promotion de tous les agents au grade supérieur dès lors qu'ils remplissent les conditions statutaires.

L'administration a proposé un agent avant la consultation des différents représentants du personnel de cette CAPL. **F.O.-DGFIP** dénonce à nouveau cette publication de la sélection sur Ulysse avant la tenue de la CAPL.

Suite au débat sur une liste potentielle de 19 candidats classés « à revoir » contre 25 l'année dernière, la Direction locale a proposé trois candidats classés

« excellents » à la CAP nationale pour la liste d'aptitude alors que la potentialité de la Direction générale était de deux. Cela va dans le sens des revendications de **F.O.DGFIP**. Un agent a été classé « très bon ».

- 3 Agents classés « excellents »

- 1 Agent classé « très bon »

Votre représentant **F.O.-DGFIP** a **voté pour** les agents classés « excellents » et « très bons » mais **a voté contre** concernant les personnes dites « à revoir » en raison des faibles potentialités de promotion de C en B et surtout car beaucoup devraient déjà se trouver en « très bon ».

BARDON Nicolas titulaire

visitez notre site local

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>



**C'EST
FORCÉMENT
VOUS**

Du 29 novembre au 6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER

FO
DGFIP

**NOS
DIFFÉRENCES** ≠
LA DIFFÉRENCE